



MONUSCO

Mission de l'Organisation des Nations Unies pour
la stabilisation en République démocratique du Congo
United Nations Organization Stabilization Mission
in the Democratic Republic of the Congo

12, Avenue des Aviateurs - Gombe
Kinshasa, RD Congo - BP 8811
Tél. +243 81 890 5000
+243 81 890 6000

CP/OSMR/2026

Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Nations Unies condamnent fermement l'escalade de la violence ayant causé la mort d'un membre de son personnel et de deux autres civils à Goma

Kinshasa, 11 mars 2026 – Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, Chef par intérim de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et agent habilité par intérim des Nations Unies pour les questions de sécurité, Monsieur Bruno Lemarquis, condamne fermement l'escalade de la violence observée mercredi matin à Goma, marquée notamment par l'utilisation de drones d'attaque ayant tragiquement entraîné la mort d'un membre du personnel des Nations Unies, et de deux civils, ainsi que des dommages à des habitations civiles.

« Je condamne avec la plus grande fermeté l'usage d'armes et de drones d'attaques qui mettent en danger les populations civiles et le personnel des Nations Unies. Cette escalade de la violence est profondément préoccupante », a déclaré Bruno Lemarquis.

Le Chef par intérim de la MONUSCO exprime ses plus sincères condoléances à la famille, aux proches et aux collègues du membre du personnel décédé, ainsi qu'aux familles des autres victimes civiles. Il salue le dévouement et le professionnalisme du personnel des Nations Unies au service du peuple congolais et exprime sa solidarité avec toutes les personnes affectées par cet acte de violence.

Monsieur Lemarquis rappelle que les attaques contre le personnel des Nations Unies pourraient constituer des crimes de guerre conformément au Statut de Rome établissant la Cour pénale internationale et rappelle à toutes les parties leurs obligations au regard du droit international humanitaire, y compris les principes de distinction et de protection des populations civiles et des sites civils. Il appelle à ce que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cet incident et souligne la nécessité de mener une enquête rapide, indépendante et crédible afin d'identifier les responsables et de les traduire en justice.

« Nous appelons toutes les parties à cesser immédiatement les violences, conformément à leur engagement de respecter le cessez-le-feu ; à privilégier la voie de la solution politique et le dialogue afin de protéger les populations civiles ; et à capitaliser sur les gains récemment obtenus dans le cadre des efforts de paix », a ajouté M. Lemarquis.

Contacts : Ndeye Khady Lo, Porte-parole, ndeve.lo@un.org, portable : +243 997068227
Lieutenant-Colonel Charles Idjiwa, Porte-parole militaire, monusco-hq-mpiochief@un.org, tél. +243 81 890 31 78, portable : +243 81 89071 60
Adèle Lukoki, Relations médias, lukokiikola@un.org, portable : +243 81 890 77 06